

# PARTENAIRES EXPRESS

LE BULLETIN DE LIAISON DE PARTENAIRES POUR LA SOUVERAINETÉ  
Le lundi 12 mai 1997 Volume 2, Numéro 4

## Cette constitution ne sera jamais la nôtre

À la veille du 15<sup>e</sup> anniversaire du coup de force constitutionnel de 1982, *Partenaires pour la souveraineté* dénonçait le nouveau coup de force qui se prépare avec le concours de la Cour suprême, pour tenter de nier le droit à l'autodétermination du Québec. *Partenaires Express* reproduit de larges extraits d'une déclaration commune rendue publique par la coalition, le 15 avril dernier.

(...) *Partenaires* a été fondé en 1995 à l'occasion du référendum d'octobre. Mais la plupart d'entre nous (...) étions au combat depuis bien longtemps. En particulier, nous étions au front constitutionnel en 1982 pour dénoncer le coup de force du *Canada Bill* dont le Canada anglais s'apprête à fêter le 15<sup>e</sup> anniversaire (...).

Ce texte refusait de nous reconnaître comme peuple et nous arrachait des pouvoirs acquis - notamment celui de faire nos propres lois en matière de langue et d'éducation. Surtout, il mettait en place un tout nouveau système constitutionnel, au sommet duquel trônerait dorénavant une Cour suprême plus détachée que jamais des démocraties québécoise et canadienne, et à laquelle Ottawa ferait jouer les premiers rôles dans l'entreprise de rétrécissement législatif et de minorisation politique qu'il entendait intensifier contre l'Assemblée nationale et le peuple du Québec.

(...) Ce « coup de force », car c'en était un, était un coup dur. (...) Mais c'était aussi une opération Vérité. Cette vérité, c'était celle du Canada anglais et de la portion congrue que celui-ci réserverait au Québec enfin devenu, pensait-il, province-comme-une-autre. Cette vérité était si profonde et si authentique qu'elle rendait vaine toute tentative de réforme constitutionnelle.(...)

tionnal unity » canadienne, et à lui demander de trouver les formes dans lesquelles ces grands prêtres de la rectitude politique vont nous dire que nous ne disposons pas du droit à l'autodétermination.

**La constitution de 1982 est sans aucun doute celle du Canada anglais. Quant à nous, nous allons nous en donner une. Ce sera enfin la nôtre puisque ce sera le peuple québécois qui en sera l'auteur.**

Ce n'est pas la première fois que nous témoignons de notre devoir de mémoire et de notre refus d'oublier. Mais si nous le faisons formellement aujourd'hui, c'est que l'engrenage constitutionnel mis en place contre nous s'est de nouveau et tout récemment encore mis en marche pour nous contester une nouvelle fois notre droit le plus sacré : le droit à l'autodétermination. Les mêmes causes produisent les mêmes effets : après mai 1980, on nous a imposé une constitution faite sans nous et contre nous, nous faisant ainsi comprendre qu'à leurs yeux, nous n'étions pas un peuple (ne l'ont-ils pas assez dit avec leur dérisoire « société distincte » ?) et que, par conséquent, nous n'avions pas le droit à l'autodétermination. Depuis octobre 1995, la panique s'est emparée d'eux, et les a conduits à se tourner vers leur Cour suprême, ce qui n'est pas pour les beaux yeux du Québec, mais pour ceux de la sacro-sainte « na-

Si nous rappelons aujourd'hui le coup de force de 1982, c'est pour dénoncer par avance ce coup de force qui se prépare actuellement autour de la Cour suprême, et pour demander au gouvernement du Québec d'y riposter éventuellement par un appel au peuple du Québec. C'est aussi pour faire savoir au Canada anglais que ce qui n'a pas marché en 1982 ne sera pas plus efficace en 1997 - et que loin « d'arranger les choses », ce nouveau coup viendrait au contraire les compliquer, et peut-être même les gêner. En effet, la Cour suprême, en donnant son onction, viendrait exciter les esprits les plus chauvinement échauffés contre le Québec. Étrange paradoxe du système politique canadien où l'organe suprême dont la fonction est de favoriser l'harmonie sociale viendrait au contraire stimuler - au nom des droits et libertés individuelles! - la discorde civile entre les citoyens du Québec.

Enfin, la constitution de 1982 est sans aucun doute celle du Canada anglais. Aux Canadiens anglais de décider s'ils la garderont après que le Québec se sera dégagé de leur emprise. Quant à nous, puisque nous n'avons plus de constitution depuis 1982, nous allons nous en donner une. Ce sera enfin la nôtre, puisque c'est le peuple québécois lui-même, par l'entremise d'une assemblée constituante, qui en sera le seul auteur.

## Reprendre l'offensive : le plan d'action de *Partenaires*

Dans la perspective de relancer la participation de ses militantes et militants à travers tout le Québec, *Partenaires pour la souveraineté* soutiendra, à compter de l'automne prochain, l'organisation de colloques régionaux devant mener à la tenue d'assises nationales sur la souveraineté au printemps 1998.

Pour ce faire, la table nationale de *Partenaires pour la souveraineté* fera appel à des spécialistes dont le mandat sera de préparer de courts textes sur cinq ou six thèmes liés à la souveraineté et qui serviront à lancer les débats lors des colloques régionaux. Chacune des tables de *Partenaires* pourra par la suite choisir deux de ces thèmes pour la tenue de son colloque et y ajouter un thème régional de son choix. La vidéo-cassette *Parole de Québécois-se*, mise à jour, ainsi que d'autres outils préparés par le comité de formation de *Partenaires* pourront également servir à l'animation de ces événements.

Les colloques régionaux seront des moments de réflexion et de débats devant mener à l'adoption d'une plate-forme ou d'une déclaration commune lors des assises nationales. Par ailleurs, *Partenaires pour la souveraineté* continuera à soutenir le travail des différents regroupements mis en place en 1995.

## Le Comité jeunes CSN dénonce Patrimoine Canada

Le président du Comité jeunes CSN, Patrice Savignac-Dufour, dénonçait, la semaine dernière, l'exigence de Patrimoine Canada à l'effet que les jeunes qui seront embauchés dans le cadre du programme fédéral Jeunesse Canada soient tenus de se livrer à une profession de foi à l'égard du Canada. Selon lui, dans l'état actuel de l'emploi, surtout chez les jeunes, cette exigence s'apparente à du chantage.

« Il y a quelque chose d'indigne là-dedans, a-t-il déclaré. Quelque chose qui est une négation de la notion de pluralisme, inhérente à toute conception démocratique de la vie publique. La défense du fédéralisme ne devrait pas avoir comme conséquence de conduire à des comportements qui s'apparentent à ceux qu'on a connus dans les États totalitaires. »

Le président du Comité Jeunes CSN s'est toutefois montré optimiste. « Des procédés aussi grossiers se retournent généralement contre leurs auteurs », a-t-il en effet conclu.

## Génération Québec a le vent dans les voiles...

Génération Québec, qui regroupe quelque 500 membres - jeunes professionnels, cadres, entrepreneurs et universitaires -, tiendra son assemblée générale, le 17 mai prochain, à compter de 9 h 30, à la salle de bal du Holiday Inn Select, 99, rue Viger, à Montréal. Un brunch-conférence suivra à 11 h en compagnie du vice-premier ministre et ministre d'État de l'Économie et des Finances, M. Bernard Landry.

Par ailleurs, Génération Québec lance une vaste campagne de mobilisation et de recrutement à travers le Québec. Le regroupement vient également de publier le premier numéro d'un bulletin d'information destiné à ses membres sous le titre « Vers la souveraineté ».

Depuis bientôt deux ans, Génération Québec prend part activement aux réflexions qui alimentent la vie politique québécoise en organisant des causeries ou des forums de discussion et en répliquant publiquement aux attaques dirigées contre le Québec dans certains médias. Génération Québec promet de maintenir le cap, en 1997-1998, sur ses deux objectifs fondamentaux : promouvoir la souveraineté dans une perspective de modernité et de pluralisme et offrir un cadre de réflexion et d'échange sur les grandes questions politiques de l'heure.

Renseignements: Christine Maestracci, (514) 287-9535.

## La fête de la Reine au Square Victoria

Le Comité souverainiste de l'UQAM invite à un rassemblement le 19 mai prochain, à compter de midi, au square Victoria, à Montréal. De nombreuses personnalités participeront à cet événement qui durera environ trois heures.

Le Rassemblement pour la libération du Québec vise à rappeler que le projet souverainiste n'appartient pas à un parti politique mais au peuple québécois et qu'il n'a pas pour objectif de créer un État néo-libéral mais un État social-démocrate. En ce jour de la fête de la Reine, les participantes et participants adresseront également une lettre à Elizabeth II pour lui expliquer pourquoi le peuple québécois souhaite se débarrasser de la Couronne britannique...

Plusieurs centaines de personnes sont attendues à ce grand rassemblement souverainiste... si la température est clémente !

Renseignements : Nadine Gaudette, responsable du Comité souverainiste de l'UQAM, (514) 288-9877.

***Partenaires Express* est un outil d'information indépendant des partis politiques. Sa reproduction et sa diffusion sont autorisées et grandement encouragées. *Partenaires Express* se réserve le droit de publier ou non les textes et renseignements que vous lui faites parvenir.**  
Télé: (514) 521-5154  
Courriel : [parsouv@cam.org](mailto:parsouv@cam.org)  
Site Internet : <http://www.cam.org/~parsouv>

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec  
Premier trimestre 1997